

# ORDRE DU JOUR

## CONSEIL MUNICIPAL du 7 MARS 2017

*Le Conseil Municipal approuve-t-il le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 février 2017 ?*

### 1 - COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (C.L.E.T.C.) :

Lors de sa séance du 8 février 2017, la Communauté de Communes Maine-Saosnois a déterminé la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.). Sa composition sera la suivante :

- ⇒ Un représentant par commune afin d'assurer une représentation égalitaire de chaque commune,
- ⇒ L'appui d'experts pour l'exercice de sa mission.

Ce représentant devra avoir une bonne connaissance des affaires de la commune et de son budget. Cette commission est primordiale pour arrêter le montant des charges transférées (*pour la Communauté de Communes du Pays Marollais, le montant des attributions de compensation sera estimé en fonction des produits fiscaux 2015, selon l'étude du cabinet Exfilo*).

#### **Vote**

### 2° - DÉMOLITION ANCIENNE SALLE DES FÊTES :

L'analyse des offres pour la démolition de l'ancienne salle des fêtes a eu lieu le 23 février 2017 avec la Commission d'Appel d'Offres.

Mme Françoise GESLAND, architecte, nous a remis son analyse qui fait apparaître l'Entreprise TRIFAULT au 1<sup>er</sup> rang du classement.

### **Êtes-vous d'accord pour signer avec l'Entreprise TRIFAULT ?**

### 3° - TRAVAUX RUE DU DOCTEUR PAUL CHEVALIER - BOULEVARD DE LA GARE :

La première réunion de travaux avec les entreprises retenues aura lieu **Lundi 6 mars 2017, à 10 h 00**, en Mairie.

Un point vous sera fait en séance.

#### Personnes invitées :

La Commission d'Appel d'Offres  
L'Entreprise JEUSSELIN  
L'Entreprise SARREL  
Le Conseil Départemental  
La Société CITÉOS,  
Les Entreprises TRIFAULT et LECLECH (*entreprises retenues*)

Nancy ARNAUD (DCI – Environnement)  
Patrice DIVARET (MOA)  
M. GESLIN (Président S.I.A.E.P.)  
M. JARDIN (SPS)

### 4° - BOULANGERIE :

Nous avons récupéré les clés mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017. Un rendez-vous a été pris avec la Société VÉRITAS pour établir un contrôle avant travaux.

Des plans de travaux sont à l'étude par le responsable des services techniques.

## 5° - COÛT CONSTRUCTION GYMNASE :

Vous trouverez ci-dessous le détail du coût global de la construction : **1 287 421,05 € HT**

- Montant déjà réglé : **946 576,11 € HT**

Lot	Dénomination	Nouveau montant du marché HT	Montant payé HT au 01/03/2017	Paiement en pourcentage	Solde
1	TRIFAULT	94 757,60 €	38 870,10 €	41,02%	55 887,50 €
2	LHOMME FRERES	120 000,00 €	120 000,00 €	100,00%	- €
3	MATHIS	582 054,48 €	540 683,92 €	92,89%	41 370,56 €
4	SMAC	125 272,68 €	120 541,29 €	96,22%	4 731,39 €
5	DESSAIGNE	57 592,53 €	41 117,55 €	71,39%	16 474,98 €
6	SANI-CHAUFFAGE	138 632,20 €	- €	0,00%	138 632,20 €
7	UNISOL	72 813,10 €	- €	0,00%	72 813,10 €
SOUS-TOTAL		1 191 122,59 €	861 212,86 €	72,30%	329 909,74 €
	AAMR	43 823,81 €	38 749,49 €	88,42%	5 074,32 €
	INGENECO	25 828,53 €	24 713,53 €	95,68%	1 115,00 €
	SPORTS INITIATIVES	15 031,36 €	11 585,48 €	77,08%	3 445,89 €
	SOCOTEC	4 750,00 €	4 290,00 €	90,32%	460,00 €
	JARDIN JACKIE	2 793,00 €	1 953,00 €	69,92%	840,00 €
	MEDIALEX	2 146,76 €	2 146,76 €	100,00%	0,00 €
	FONDASOL	1 925,00 €	1 925,00 €	100,00%	- €
TOTAL		1 287 421,05 €	946 576,11 €	73,52%	340 844,94 €

Nous vous proposons de mettre en place une vidéo-surveillance afin de prévenir les éventuelles effractions (*3 extincteurs ont été retrouvés dans une haie, percutés*).

- Commission de sécurité : le **22 mars 2017 à 14 h 00** (sur site).

## 6° - TRAVAUX ROND-POINT RUE DE MAMERS-RUE D'EBERNHAHN :

M. Stéphane BOUDIER est un personnel territorial employé par la Communauté de Communes du Pays Belmontois (*ancien personnel DDT*).

Après accord de son président, nous avons la possibilité de le recruter en activité accessoire.

Il nous apportera une assistance pour la conception du rond-point de la rue de Mamers et de la Rue d'Ebernhahn.

- Montant de ses honoraires : **35 €/heure tous frais compris**.

- Mission globale environ **100 heures**

Activité accessoire :

Possibilité est donnée à un fonctionnaire d'exercer une activité en dehors de son emploi. Cette activité doit être occasionnelle.

**Êtes-vous d'accord pour employer M. BOUDIER en activité accessoire ?**

## 7° - EMPRUNT :

Lors du Conseil Municipal du mois de février, nous avons évoqué la possibilité de faire un emprunt. Le Crédit Agricole a accepté de maintenir son taux jusqu'au 14 mars 2017.

### Proposition :

- Emprunt : 500 000 €
- Taux : 1,05 %
- Durée : 10 ans

Coût total de l'emprunt : 27 364,83 €

Sur ces 500 000 € :

⇒ 400 000 € seront imputés sur le Gymnase et serviront à rembourser l'emprunt de 400 000 € dont l'échéance arrive en 2018.

⇒ 100 000 € seront imputés sur le budget général de la Commune.

### **Êtes-vous d'accord pour effectuer cet emprunt auprès du Crédit Agricole ?**

#### **8° - COMMISSION DES TRAVAUX DU 23 FÉVRIER 2017 :**

##### **COMPTE-RENDU**

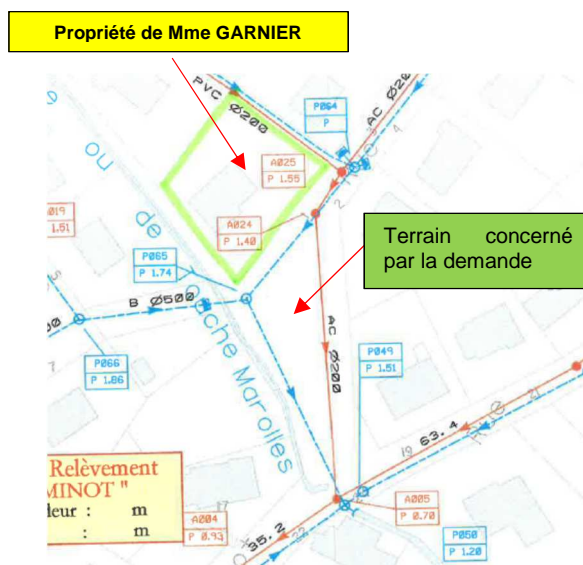
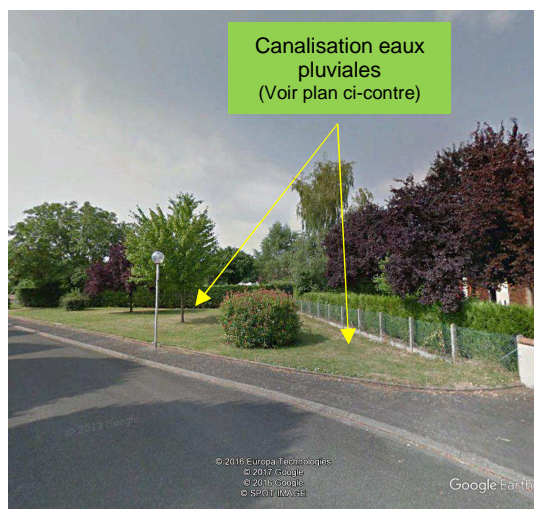
Responsable : Claude MAUDUIT

**Étaient présents :** Jean-Michel LEFEBVRE, Claude MAUDUIT, Christelle DERUYE, Michel LUILLIER, Jean-Claude BOULARD, Chantal MOISI, Jean-Louis CECCANTI, Philippe GAGNOT, Fabienne LETOURNEUX

#### **1° - DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE L'ESPACE VERT RUE DE LA LONGERAIE :**

Mme Anne-Marie GARNIER, propriétaire de l'habitation sise 1, rue de la Longeraie souhaiterait acquérir une partie de l'espace vert appartenant à la Commune et qui longe la façade de sa propriété.

Cet espace partirait de l'alignement de sa clôture côté chemin, en dehors de la servitude créé par le passage canalisé du ruisseau de la Touche jusqu'à la rue de la Longeraie. Passage également en façade d'une canalisation d'assainissement (EP).



Les frais de bornage et les frais d'acte seraient à la charge du demandeur.

Toutefois, pour cette vente, une demande d'estimation auprès de France Domaines devra être sollicitée.

#### **2° - NUMÉROTATION DE LA PLACE NATIONALE :**

##### **Proposition de la Commission :**

- N° 1 : Accès cour de la Presse
- N° 2 : Appartement au-dessus de chez le Fleuriste

- N° 3 : Fleuriste TOUCHARD
- N° 4 : M. Roland NICOLAS
- N° 5 : Dr Denis ROUVIER
- N° 6 : Magasin Vêtements PLOUZE
- N° 7 : M. et Mme REILLE
- N° 8 : Mme Yvonne DESHAYES
- N° 9 : Magasin de Producteurs
- N° 10 : Appartement au-dessus du magasin de Producteurs
- N° 11 : C.A.S.C.AD.E (Entrée Garderie)

### 3° - **NUMÉROTATION DE LA COUR NATIONALE :**

#### **Proposition de la Commission :**

- N° 1 : M. et Mme Raymond TISON
- N° 2 : Immeuble Sarthe-Habitat
- N° 3 : M. Charles BOULOM et Mme Carole DELERABLE

La coulée située à côté du « Bar du Centre » : Venelle privée appartenant aux deux riverains

### 4° - **SIGNALISATION DE LA PLACE NATIONALE ET DE LA COUR NATIONALE**

#### **Proposition de la Commission :**

##### □ - Pour la Place Nationale :

Mise en place de trois plaques de rues

Elles seront apposées après accord des propriétaires sur :

- La façade de l'immeuble occupé par le Dr ROUVIER
- Le pignon de l'immeuble du salon de coiffure
- Au niveau de l'entrée de la cour de l'immeuble de la Presse

##### □ - Pour la Cour Nationale :

Mise en place de deux plaques de rues

Elles seront positionnées vers l'intérieur de la cour, après accord des propriétaires sur :

- Le pignon de l'habitation de M. et Mme Jean-Paul RIDÉ
- Le Pignon de l'immeuble abritant le fleuriste.

### 5° - **NUMÉROTATION RD 27 SUITE AU REcul DU PANNEAU D'AGGLOMÉRATION :**

Habitations concernées :

- M. et Mme BOURDIN,
- Maison de M. SEPRÉ

#### **Proposition de la Commission :**

⇒ Continuité avec les dernières habitations numérotées ;

⇒ Déterminer la distance avec les dernières habitations de la partie bourg, afin d'inclure cette indication dans la numérotation, ce qui faciliterait la localisation de ces constructions situées dans une zone moins urbanisée de l'agglomération.

### 6° - **VIDÉO-PROTECTION :**

#### **Nouvelle Salle Omnisports :**

#### **Proposition de la Commission :**

- ⇒ Deux caméras fixes en pignon et sur un mât.
- ⇒ Une caméra tournant à 360° sur le parking.

#### **7° - VISITE DE LA SALLE OMNISPORTS :**

La Commission a remarqué quelques petites imperfections :

- Derrière l'estrade,
- Haut du plafond dans la salle de tennis de table.

#### **8° - DIVERS :**

##### **Résidence Saint-Vincent :**

##### **Proposition de la Commission :**

Mise en place d'un « STOP », afin de réduire la vitesse des véhicules sortant sur la rue Henri et Charles Chardon.

##### **Résidences des Feuillantines :**

##### **Proposition de la Commission :**

Afin de discerner au mieux ces deux résidences, il est proposé la dénomination suivante :

- Résidence « FEUILLANTINES I »
- Résidence « FEUILLANTINES II »

#### **9° - COMMISSION DES FINANCES DU 28 FÉVRIER 2017 (Responsable : Philippe GAGNOT)**

Vous avez reçu pour cette commission différents documents de travail.

Après lecture de ces documents en séance quelques précisions ont été apportées. Un dossier plus complet vous sera présenté pour le prochain Conseil Municipal où aura lieu le vote du Compte Administratif 2016 et le vote du Budget 2017.

#### **10° - OUVERTURE DE CRÉDITS :**

Nous vous demandons d'inscrire ces sommes au budget 2017.

⇒ Acquisition d'un ordinateur portable qui sera réservé uniquement au logiciel d'ouverture des portes de la nouvelle salle omnisports. Coût : 1 049,56 €

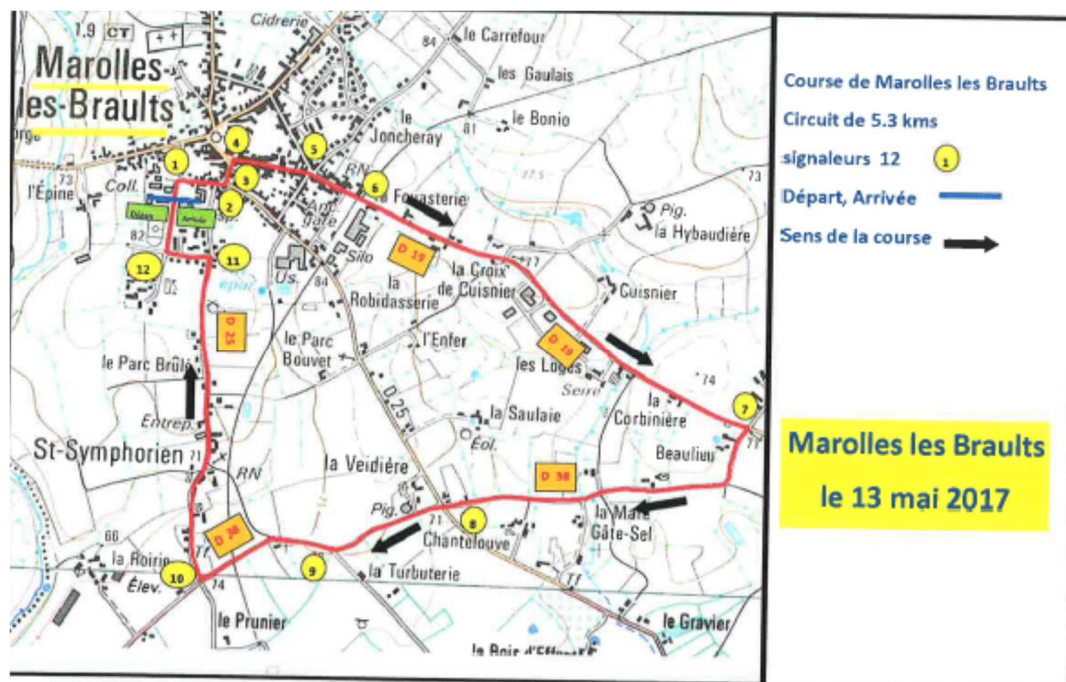
⇒ Logiciel SEGILOT/BERGER LEVRAULT pour le contrat n° 2015.11.1879. Coût : 3 933 € HT soit 4 719,60 € TTC.

#### **Autorisez-vous ces inscriptions ?**

#### **11° - DEMANDE DE SUBVENTION :**

□ - La Patriote de Bonnétable organise une course cycliste sur la Commune de Marolles-les-Braults. Cette année, elle se déroulera le **samedi 13 mai 2017** avec un premier départ à 13 h 45 et un second à 15 h 45.

Vous pouvez découvrir le nouveau tracé, modifié pour répondre aux demandes locales, ainsi que le bilan 2016.



## Course Marolles les Braults 2016

SOLDE -14,00 €

Date	INTITULE	SPORTIF	Date	N° FAC	INTITULE	SPORTIF
14/05/16	<b>RECETTES</b>				<b>DEPENSES</b>	
29/06/16	Subvention Commune de Marolles	500,00 €	14/05/16	161	Assurance course FSGT	110,00 €
14/05/16	Engagements Coureurs sur piste 150 x 5,00 € + 8 Jeunes	910,00 €			Charcuterie Vinter Bonnétable ( 15 Plateaux repas x 8,00 € )	120,00 €
20/05/16	2 Repas à 8,00 €	16,00 €	20/05/16	169	Super U Marolles les Braults ( Gerbes )	71,90 €
			14/05/16	164	Boulangerie Turquin Marolles les Braults ( Pain )	4,80 €
			10/05/16	165	Intersport La Forté Bernard ( Lots )	14,95 €
			29/04/16	166	Lild Bonnétable ( Lots Courses )	324,80 €
			26/04/16	167	Super U Bonnétable ( Lots )	540,70 €
			14/07/16	168	Super U Marolles les Braults ( 4 Plateaux Repas )	26,85 €
			14/05/16	170	Hussons Champagne ( Bouteilles 10 x 13,10 )	131,00 €
			14/05/16	162	Conan Christian (Gerbes)	95,00 €
SOUS TOTAL	1 426,00 €	1 426,00 €	SOUS TOTAL		1 440,00 €	1 440,00 €

La Patriote demande une subvention pour ses frais d'organisation.

Rappel : En 2016, la Commune a versé 500 €.

**Quelle subvention pour l'année 2017 ?**

- Frais de fonctionnement des écoles de Bonnétable.

Un enfant de Marolles-les-Braults est concerné, en classe ULIS. Montant demandé : 460 €

**Êtes-vous d'accord pour verser cette subvention ?**

## 12° - SUBVENTIONS 2017 :

Voici le tableau tel que vous l'avez voté en 2016.

**Nous vous demandons de vous prononcer soit sur une augmentation, soit sur une baisse, soit sur une égalité, mais également sur le maintien ou non de ces subventions et lesquelles ?**

INTITULÉ	Versé en 2016	OBSERVATIONS	Année 2017	N°
Centre communal d'action sociale	Non versé en 2016	Le montant de la subvention dépend du besoin de financement du ccas		1
Comité national d'action sociale	Non versé en 2016	Montant déterminé par le Cnas en fonction de la masse salariale. Pourcentage défini par le Cnas		2
Comice agricole	- €	1 500 € versés mais pas sous forme de subvention		3
Ass Marolles fête son comice	3 203,00 €	Versée chaque année même s'il n'y a pas de comice dans l'année. Budget		4
Comité de jumelage	300,00 €	Budget		5
Sporting club marollais (S.C.M.)	12 000,00 €			6
Histoire et patrimoine du Pays Saosnois	100,00 €	Lettre + Budget		7
Fondation du patrimoine	112,00 €	Lettre		8
Office de Tourisme Mamers et Saosnois	3 449,08 €	Lettre + Budget		9
Association culturelle de Marolles-les-Braults	4 000,00 €	Lettre + Budget		10
A.G.I.R. (Mamers)				11

INTITULÉ	Versé en 2016	OBSERVATIONS	Année 2017	N°
Association carrefour entreprise sarthe	194,00 €			12
Amicale Personnel et Résidents Maison de Retraite	380,00 €	Lettre (Bilan non encore fait)		13
ADMR	380,00 €	Lettre+ Bilan		14
Association soins infirmiers à domicile	372,00 €	Lettre + Bilan		15
Amicale des sapeurs pompiers	1 122,00 €	Lettre + Bilan		16
Association locale A.C.P.G.	49,00 €			17
Ass. des exploitants riverains collecteurs (AFR)	- €			18
Groupe de Défenses ennemis des cultures	184,00 €	Bilan		19
La gaule marollaise	201,00 €			20
Solidarité Paysans	37,00 €			21
Le jardinier Sarthois	70,00 €	Lettre + Bilan		22
La prévention routière	187,00 €			23
SOS amitiés	234,00 €			24
Secours Populaire Français	112,00 €			25
Mouvement « vie libre »	197,00 €	Lettre + Budget		26
Association Sarthoise des Amis de la Santé	25,00 €	Lettre +Budget		27
Alcool assistance « La croix d'or »	25,00 €			28
Ass. depart. des donneurs de sang bénévoles	114,00 €	Lettre +Budget		29
Ligue contre le cancer	91,00 €	Votée mais non versée(mauvais RIB)		30

INTITULÉ	Versé en 2016	OBSERVATIONS	Année 2017	N°
Aide anjou et maine (sida)	81,00 €			31
Association Départementale des Infirmes Moteur Cérébraux (IMC)	323,00 €	Lettre		32
Una-fam (malades psychiques)	61,00 €			33
Adapt Saint-Saturin	61,00 €	Lettre		34
IME de la Sarthe	- €	Non versé car RIB erroné		35
Association des paralysés de France	37,00 €			36
Association France Alzheimer Sarthe	111,00 €			37
Ass. V.M.E.H (Visite de malades dans les établissements hospitaliers)	56,00 €	Lettre		38
Ass. cedif (centre information femmes et familles)	1 500,00 €	Lettre + Budget		39
Alliance Commerciale Marolles-les-Braults	84,00 €	Voir subvention n°6		40
Mamers en Mars	306,00 €			41
Restos du cœur	224,00 €	Lettre + Bilan + Budget		42
Air 72 insuffisants respiratoires	81,00 €	Lettre		43
APAJH Sarthe Mayenne (Association pour adultes et jeunes handicapés)	100,00 €	Lettre + Budget		44
T21 somie	102,00 €	Lettre + Budget		45
Radio Alpes Mancelles	100,00 €	Lettre + Bilan		46
Poker Marollais	100,00 €			47
Association des conciliateurs de justice	500,00 €	Deux fois par mois permanence de monsieur le conciliateur de justice. Lettre + Bilan		48

INTITULÉ	Versé en 2016	OBSERVATIONS	Année 2017	N°
Ogec Notre Dame	2 959,86 €	Demande de matériels de Monsieur Bartoli		49
La Patriote de Bonnétable	500,00 €	Course cycliste 2015. Egalement prévue en 2017		50
SPORT HANDICAP Marollais	300,00 €			51

### 13° - BILAN DE L'ANNÉE 2016 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

#### Secours sans remboursement : 4 228,71 €

- Électricité : 1 534,82 €
- Gaz : 984,54 €
- Eau : 227,76 €
- Bons alimentaires : 370,01 €
- Divers (secours, cantine, huissier, ordures ménagères..) : 1111,57 €

#### Secours avec remboursement : 1 996,84 €

- Électricité : 1 746,84 €
- Gaz : 250 €

Aide apportée à 15 Familles.

### 14° - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF :

Le poste de comptable a évolué au fur et à mesure des concours passant du grade d'adjoint au poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.



La Commune souhaite recruter un comptable au grade d'adjoint administratif. Il vous est demandé la possibilité de créer un poste au grade d'adjoint administratif.

**15° - TAUX D'ABSENTEÏSME DU PERSONNEL COMMUNAL – ANNÉE 2016 :**

**16° - RADAR ROUTE DE DANGEUL :**

Quelle position ?

**17° - LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :**

L'élection des Conseillers Municipaux des jeunes a eu lieu le jeudi 9 février.

13 jeunes ont été élus :

- 6 collégiens,
- 6 élémentaires de l'école publique
- 1 élémentaire de l'école privée

L'élection du « Maire » et de ses Adjoints aura lieu le 6 mars 2017 à 17 h 00 en Mairie (ouvert à tous).

Un point sera fait en séance.

**18° - QUESTIONS DIVERSES :**

- - Recettes 2016 – Location Salle Jean-de-la-Fontaine : 27 705,61 € TTC